

Monuments historiques



Malgré les passages dévastateurs cumulés de la révolution et de la dernière guerre, Cambes conserve un patrimoine historique exceptionnel à n'en citer que l'Eglise, la mairie et le fameux colombier.

Colombier pour certains, pigeonnier pour d'autres, cet édifice très bien conservé est un vestige d'un autre temps où l'élevage de pigeons était un droit seigneurial et caractérisait la richesse du propriétaire.

Construit au 16^{ème} siècle, mais régulièrement réaménagé jusqu'à la révolution, ce bâtiment circulaire comporte 740 boulines – les « logements » des pigeons- mais ne semble jamais avoir possédé de toit, ce qui est relativement rare pour ce genre de construction.

Un projet longuement muri

La dégradation de cet ouvrage emblématique devenant préoccupante, le projet de créer une association en 2006 à l'initiative de Michel Nouvel a été lancé afin de contribuer à sa restauration.

L'équipe municipale précédente s'est attachée à accompagner cette démarche, suivie en cela par la nouvelle municipalité dès 2008.

« *Ce patrimoine est une chance pour notre commune et le valoriser un devoir* » a déclaré **Mickael Bertrand**, maire, au cours de son allocution. En présence de madame Legros, il a d'abord salué la mémoire de **Michel Legros**, conseiller municipal disparu en 2007, qui s'est beaucoup investi pour faire aboutir son projet.

Sa passion pour ce colombier s'est d'ailleurs traduite par une recherche historique remarquable que l'on peut lire sur le [site internet de la commune](#).

Un partenariat bienvenu



Le partenariat financier du Crédit Agricole –pour un montant de 16.000€- a contribué à accélérer le projet mais les choix techniques difficiles ont demandé plus de réflexion.

« *Il a fallu trouver le meilleur compromis qualité/coût de l'opération estimé à plus de 30.000 €* » a poursuivi le maire en se félicitant du travail effectué à ce sujet par **Daniel Coutable**, conseiller chargé des travaux.

L'entreprise retenue, la société Farcy, a réalisé ces travaux au cours du mois de décembre « *Nous avons choisi le sablage pour le nettoyage de la pierre extérieure. Le jointoiement des pierres a été fait à la chaux naturelle et au sable, puis brossé pour faire ressortir les pierres* » a précisé Daniel Coutable.

A suivre

Après avoir reçu symboliquement le chèque du Crédit Agricole, en présence de **Jean Pierre Lavis**, Conseiller général, Mickael Bertrand s'est déclaré favorable à mettre en valeur ce patrimoine rénové par une illumination dédiée.

« *Il sera aussi question de proposer aux élèves de l'école de travailler sur son histoire* » a conclu le maire

